

**DELIBERATION DU 15/04/2022****CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2021**

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de  
Mr POGGI Augustin, 1<sup>er</sup> Adjoint, FF Maire  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2020	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	RESTES A REALISER 2021	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
				Dépenses		
INVEST	19 134,98 €		22 098,72 €			41 233,70 €
				Recettes		
FONCT	174 603,67 €	42 837,25 €	32 962,47 €			164 728,89 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/ 2021</b>	<b>164 728 ,89 €</b>
<b>Affectation obligatoire :</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
<b>Total affecté au c/ 1068 :</b>		
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU</b>	<b>31/12/ 2021</b>	<b>0,00 €</b>
Déficit à reporter (ligne 002)		

